

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Avenant n°4 - Affaire 19S0053 Mission OPC pour les travaux de réhabilitation et d'extension de la scène nationale de la Rose des Vents

N° : VA_DEC2025_865
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 et R2194-3 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure avec la société DM CONSEPT située à FOREST SUR MARQUE (59510), titulaire du marché Mission OPC pour les travaux de réhabilitation et d'extension de la scène nationale de la Rose des Vents à Villeneuve d'Ascq, un avenant n°4 afin de prendre en compte l'ajout de services supplémentaires suite aux retards dans l'exécution des travaux.

Montant initial du marché public : 49 140,00 € HT

Avenant n°4 : 8 265,04 € HT

Nouveau montant du marché public : 83 600,95 € HT

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.1.1 Soutien aux institutions culturelles (Rose des vents, Musée d'Art Moderne)

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 25 novembre 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-215714-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 27 novembre 2025